

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 03 2019

Étaient présents : Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET, Guy MASIN, Catherine TRANCHINO, Michèle LAMBERT, Marie-Rose CIMAROSTI, Mélanie ZIZZO.

Excusés : Frédéric DUFOUR pouvoir à Guy MASIN  
Sophie BOUGNERES

Catherine TRANCHINO est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte-rendu du dernier conseil : le conseil n'émet aucune objection.

Séance ouverte à 19H35.

### 1 \*/ Délibération Modification statutaire du SDES.

L'évolution des activités du SDES nécessite une évolution de ses statuts à la fois pour les mettre en concordance avec les évolutions législatives et réglementaires, et pour préparer l'avenir en termes de nouvelles compétences qu'il serait amené à assumer notamment dans le domaine de la transition énergétique.

Les principaux points faisant l'objet d'une modification sont : le changement d'adresse du siège social ; l'évolution du nombre de communes adhérentes suite aux récents regroupements et l'introduction de compétences optionnelles supplémentaires.

Vote : 6 pour

Arrivée de Mme ZIZZO.

### 2\*/ Délibération Subvention FC Chautagne.

Le Football Club de Chautagne a fait une demande de subvention pour les licenciés de Vions. Mr le maire a proposé d'adopter une procédure particulière au profit de cette association sportive accueillant des licenciés domiciliés sur notre commune et âgés de moins de 18 ans : subvention annuelle de 10€ par licencié(e) après envoi de la liste des jeunes répondant aux critères fixés par la commune. Pour 2019, sont concernés 11 jeunes et enfants de la commune. Mr le maire demande au conseil de délibérer pour un montant de 110 € et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

Vote : 7 pour

### 3\*/ Délibération Convention Cantine scolaire.

La convention pour l'accueil des enfants de la commune de Vions dans la cantine de Chanaz, signé le 18 09 2017, a du être actualisé du fait que les repas ne sont plus confectionnés sur place puisque la Société LEZTROY livre la cantine.

Monsieur le maire a donc proposé un projet d'actualisation de cette convention au conseil municipal.

Vote : 7 pour

4\*/ Délibération demande de subvention 2019.

Dans le cadre des travaux de mise en conformité de la rampe PMR de la mairie et les travaux de sécurisation et d'électrification de la cloche de l'église, le maire demande au conseil de l'autoriser à solliciter de l'Etat, au titre de la DETR 2019, la subvention la plus haute et à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

Vote : 7 pour

5\*/ Questions diverses.

- La commission Déchets de Grand Lac représentée par son président Mr Drivet, Mr Poguet responsable-adjoint de la collecte, Mr Cazenave technicien et Mme Chaurand responsable sensibilisation/prévention/valorisation déchets, a présenté en mairie, le dispositif CSE qui sera déployé sur la commune à partir de mi-mars.

- prochain Collect'info : prévoir une commission Vie du Village

- City-stade : problèmes de voisinage : rappel de quelques règles de savoir-vivre et de respect du matériel public.

-Travaux : SDF, Bovéron, rampe PMR mairie, chemin des morts, devis électrification clocher église.

- Journée Intercommunale de nettoyage.

- demande subvention de la compagnie théâtrale « la pluie et le beau temps ».

Le prochain conseil municipal se tiendra le 15/04/2019 à 19h30

Prochaine commission Finances le 10/04/2019 à 9h30

Prochaine commission Vie du village le 06/04/2019

Prochaine commission Travaux le 11/04/2019 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h15.

Le Maire

Jean Pierre SAVIOZ-FOUILLET

